

## NOTE CONCERNANT LE DÉPÔT DU FORMULAIRE MM14 : DEMANDE DE MODIFICATION DE L'INSCRIPTION D'UNE LICENCE

**Formulaire MM14 (obligatoire)** : Demande de modification de l'inscription d'une licence (règle 20*bis* du règlement d'exécution du Protocole relatif à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques).

Veillez vous reporter à notre [Guide pour l'enregistrement international des marques](#) pour obtenir de plus amples informations sur les demandes, l'enregistrement et la gestion de marques internationales.

### INFORMATIONS IMPORTANTES

#### OBJET DU FORMULAIRE

Le titulaire (ou son mandataire) peut utiliser le présent formulaire pour demander l'inscription de la modification d'une licence précédemment inscrite.

Si vous souhaitez modifier une licence pour plusieurs preneurs de licence, ou pour plusieurs enregistrements internationaux, vous devrez remplir un formulaire distinct pour chaque preneur de licence ou chaque enregistrement international.

#### S'AGIT-IL DU BON FORMULAIRE?

N'utilisez **pas** le présent formulaire pour demander l'inscription d'une licence ou la radiation de l'inscription d'une licence. Veuillez utiliser le formulaire [MM13](#) (inscription d'une licence) ou [MM15](#) (radiation d'une licence) à cette fin.

#### EFFET DE L'INSCRIPTION DE LA LICENCE

L'OMPI inscrit la modification de la licence au registre international et le notifie au titulaire (ou à son mandataire) ainsi qu'aux offices des parties contractantes désignées concernées.

#### COMMENT SOUMETTRE LE PRÉSENT FORMULAIRE

Le présent formulaire peut être soumis directement à l'OMPI par l'intermédiaire du service [Contact Madrid](#) (sous la rubrique "Ma demande concerne", veuillez sélectionner "Envoi de formulaire(s)") dès lors que la demande est signée par le titulaire.

Si la demande n'est pas signée par le titulaire, elle doit être présentée par l'intermédiaire d'un office. Il peut s'agir de l'office de la partie contractante du titulaire ou de l'office d'une partie contractante à l'égard de laquelle la licence inscrite a été concédée. Toutefois, l'office doit auparavant être consulté quant à la manière de soumettre le formulaire – sur papier ou par voie électronique.

#### INFORMATIONS CONCERNANT LES ÉMOLUMENTS ET TAXES

Un émolument de 177 francs suisses par demande doit être payé à l'OMPI.

## COMMENT PAYER LES ÉMOLUMENTS ET TAXES

Vous pouvez payer les émoluments et taxes :

- au moyen du prélèvement du montant requis sur un [compte courant auprès de l'OMPI](#); ou
- au moyen de fonds déjà versés à l'OMPI (ayant donné lieu à l'attribution d'un numéro de référence OMPI); ou
- au moyen d'un virement sur le compte postal (uniquement en Europe) ou le compte bancaire de l'OMPI.

## ADRESSE ÉLECTRONIQUE DU TITULAIRE ET SERVICES EN LIGNE DE L'OMPI

Si vous ne l'avez pas encore fait, par exemple dans la demande internationale, vous devez fournir (ou actualiser) votre adresse électronique par l'intermédiaire du service [Contact Madrid](#) (sous la rubrique "Ma demande concerne", veuillez sélectionner "Modification des coordonnées du titulaire"). Les titulaires ne peuvent pas indiquer l'adresse électronique de leur mandataire comme étant la leur. Par conséquent, l'adresse électronique du titulaire et celle du mandataire doivent être différentes.

Veillez noter que l'OMPI n'inclura pas l'adresse électronique des déposants, des titulaires ou des mandataires dans les services d'information en ligne du système de Madrid (par exemple, Madrid Monitor, Madrid Real-time Status) ni ne publiera ces informations dans la Gazette OMPI des marques internationales.

Si un mandataire a été constitué, l'OMPI enverra toutes les communications à l'adresse électronique du mandataire **uniquement**<sup>1</sup>.

Si aucun mandataire n'a été constitué, l'OMPI enverra toutes les communications à l'adresse électronique fournie pour le titulaire, ou à l'autre adresse électronique fournie pour la correspondance, le cas échéant.

Le courrier électronique constitue le moyen le plus rapide, le plus efficace et le plus sûr pour l'OMPI de transmettre des informations à ses utilisateurs. Vous recevrez sans délai les communications électroniques urgentes des offices des parties contractantes désignées. Si vous avez déjà fourni une adresse électronique, veuillez vous assurer qu'elle est à jour.

---

<sup>1</sup> Normalement, lorsqu'un mandataire a été constitué, l'OMPI n'envoie pas de communication directement au déposant ou titulaire. Cette règle souffre quelques exceptions :

- lorsque la constitution d'un mandataire est irrégulière, l'OMPI en informe à la fois le déposant ou titulaire et le mandataire présumé;
- six mois avant l'expiration de la période de protection, l'OMPI envoie un avis officiel au titulaire ainsi qu'au mandataire;
- si le montant des émoluments et taxes payés est insuffisant aux fins du renouvellement, l'OMPI notifie ce fait au titulaire et au mandataire;
- lorsqu'un enregistrement international n'est pas renouvelé ou qu'il n'est pas renouvelé à l'égard d'une partie contractante désignée, l'OMPI notifie ce fait au titulaire et au mandataire;
- lorsque la radiation de la constitution est demandée par le mandataire, l'OMPI, jusqu'à la date à laquelle la radiation prend effet, adresse toute communication au déposant ou titulaire et au mandataire.

L'OMPI a mis au point un certain nombre d'outils et de services en ligne utiles. Vous aurez besoin d'un compte OMPI pour accéder à ces outils et services. Ce compte vous donnera accès aux outils et services en ligne de l'OMPI qui ont été conçus pour vous aider à gérer, grâce à un seul et même service, l'ensemble de votre portefeuille d'enregistrements internationaux de marques rattachés à la même adresse électronique.

### Suivi de votre demande

[Madrid Monitor](#) vous permet de suivre en temps réel l'évolution de vos demandes à mesure qu'elles sont traitées par l'OMPI. Pour consulter la situation juridique de votre demande, cliquez sur l'onglet "Suivi en temps réel" depuis un enregistrement donné ou saisissez le numéro d'enregistrement de votre enregistrement international dans l'onglet "Recherche en temps réel".

## COMMENT REMPLIR LE FORMULAIRE MM14

Le formulaire doit être dactylographié. L'OMPI n'accepte pas les formulaires manuscrits.

### NOMBRE DE FEUILLES SUPPLÉMENTAIRES

Si l'espace prévu dans une partie quelconque du formulaire est insuffisant, veuillez joindre une "feuille supplémentaire" après la dernière page du formulaire et indiquer le nombre de feuilles supplémentaires annexées à la demande.

### NUMÉROS DE RÉFÉRENCE

Le titulaire (et l'office, si le titulaire soumet le formulaire par l'intermédiaire d'un office) peut indiquer son propre numéro de référence de dossier interne. L'OMPI intégrera ce numéro de référence dans toute communication ultérieure concernant le présent formulaire.

### RUBRIQUE 1 : NUMÉRO DE L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL

Indiquer le numéro d'enregistrement international en entier, par exemple 123456 ou 123456A.

### RUBRIQUE 2 : NOM DU TITULAIRE

Indiquer le nom du titulaire (y compris des cotitulaires) exactement tel qu'il est inscrit au registre international.

### RUBRIQUE 3 : NOM DU PRENEUR DE LICENCE

Indiquer le nom du preneur de licence exactement tel qu'il est inscrit au registre international.

Si vous souhaitez modifier l'inscription d'une licence pour plusieurs preneurs de licence, vous devez compléter un formulaire distinct pour chaque preneur de licence.

## **RUBRIQUE 4 : MODIFICATION(S)**

Le titulaire doit déterminer s'il y a effectivement modification d'une licence inscrite existante ou si les changements ont en fait donné lieu à une nouvelle licence. Dans ce dernier cas, le titulaire doit utiliser le formulaire [MM15](#) pour radier la licence existante et le formulaire [MM13](#) pour inscrire la nouvelle.

Si plusieurs licences sont inscrites à l'égard d'un enregistrement international, indiquer clairement la licence visée par la demande, en précisant par exemple la date et le numéro de référence de la licence inscrite dans la Gazette (p. ex., "2008/12 Gaz, 24.04.2008") ou en fournissant des informations sur la partie contractante concernée (p. ex., "la licence couvrant la Suisse").

À défaut, vous pouvez indiquer, "la présente demande de modification concerne toutes les licences inscrites à l'égard de l'enregistrement international indiqué à la rubrique 1 qui sont au nom du preneur de licence indiqué à la rubrique 3".

Veillez indiquer les modifications apportées à la licence inscrite en cochant toutes les cases applicables.

### **Rubrique 4.a) : Nouveau nom du preneur de licence**

Cocher cette case si vous souhaitez inscrire un changement de nom du preneur de licence inscrit et indiquer le nouveau nom ici.

### **Rubrique 4.b) : Nouvelle adresse du preneur de licence**

Cocher cette case si vous souhaitez inscrire un changement d'adresse du preneur de licence inscrit et indiquer la nouvelle adresse ici.

### **Rubrique 4.c) : Indication d'autres modifications**

Cocher cette case si vous souhaitez inscrire une modification qui ne concerne ni le nom ni l'adresse du preneur de licence ou si vous souhaitez inscrire une modification en sus de la modification du nom et de l'adresse du preneur de licence.

Les autres modifications apportées à la licence peuvent concerner les parties contractantes, les produits et services couverts par la licence, la forme juridique du preneur de licence (s'il s'agit d'une personne morale) ou l'État dont le preneur de licence est ressortissant (s'il s'agit d'une personne physique), le nom et l'adresse du mandataire du preneur de licence ou du type ou de la durée de la licence. Veuillez expliquer clairement toute modification, par exemple "*la licence ne couvre plus la Suisse*" ou "*la durée de la licence est de 10 ans à compter du [jour/mois/année]*".

## **RUBRIQUE 5 : SIGNATURE DU TITULAIRE ET/OU DE SON MANDATAIRE**

Le titulaire ou son mandataire doit signer le présent formulaire avant de le soumettre à l'OMPI. Si le formulaire n'est pas signé, la modification de la licence n'est pas inscrite.

Lorsque le titulaire inscrit ou son mandataire ne sont pas en mesure de signer le formulaire, celui-ci doit être soumis par l'intermédiaire d'un office (voir ci-dessous). Dans ce cas, cette rubrique ne doit pas être remplie. La personne signant le présent formulaire doit déclarer qu'elle est habilitée à le faire en vertu de la législation applicable.

### **Titulaire**

Indiquer le nom du titulaire (y compris les cotitulaires) exactement tel qu'il est inscrit au registre international.

### **Mandataire**

Si le formulaire est signé par le mandataire, le nom du mandataire doit être indiqué exactement tel qu'il est inscrit au registre international.

Si le titulaire ou le mandataire est une personne morale, indiquer son nom tel qu'il est inscrit au registre international (et non pas le nom de la personne signant le formulaire au nom de cette personne morale).

### **Signature (titulaire/mandataire)**

La signature doit être manuscrite, imprimée, dactylographiée ou apposée au moyen d'un timbre.

## **RUBRIQUE 6 : SIGNATURE DE L'OFFICE PRÉSENTANT LA DEMANDE**

Cette rubrique doit uniquement être remplie par l'office soumettant le formulaire.

## **FEUILLE DE CALCUL DES ÉMOLUMENTS ET TAXES**

La "Feuille de calcul des émoluments et taxes" annexée au formulaire doit être remplie.

Si aucun paiement n'a été reçu par l'OMPI ou en cas de paiement insuffisant, le déposant et son mandataire (le cas échéant) reçoivent une notification d'irrégularité.

### **a) Instructions à l'effet de prélever sur un compte courant**

Lorsque le montant des émoluments et taxes doit être prélevé sur un compte courant auprès de l'OMPI, cocher la case et fournir les informations suivantes :

#### *Titulaire du compte*

Indiquer le nom du titulaire du compte courant.

### *Numéro du compte*

Indiquer le numéro de compte à cinq chiffres.

### *Identité de l'auteur des instructions*

Indiquer le nom de l'auteur des instructions de paiement (il peut s'agir du déposant, de son mandataire, de l'office d'origine ou d'un tiers).

Si vous choisissez ce mode de paiement, l'OMPI débitera le montant requis, sous réserve de la disponibilité des fonds. Ce mode de paiement évite le risque d'un paiement insuffisant.

Pour savoir comment ouvrir un compte courant auprès de l'OMPI, veuillez cliquer sur le lien suivant : [Compte courant auprès de l'OMPI](#).

### **b) Montant des émoluments**

Cette démarche vous coûtera 177 francs suisses,

### **c) Mode de paiement**

#### *Identité de l'auteur du paiement*

Il est essentiel d'indiquer l'identité de l'auteur du paiement (nom du titulaire, de son mandataire ou d'un tiers).

#### *Paiement reçu et confirmé par l'OMPI*

Cocher cette case si les fonds ont été déjà été reçus et ont fait l'objet d'un accusé de réception par l'OMPI. Vous devez indiquer l'identité de l'auteur du paiement et le numéro de quittance de l'OMPI (délivré lorsque l'OMPI a accusé réception de votre virement).

#### *Versement sur le compte bancaire ou le compte postal de l'OMPI (uniquement pour des paiements intereuropéens)*

*Lorsque le versement est effectué sur le compte bancaire ou le compte postal de l'OMPI, cocher la case correspondante et fournir les informations suivantes :*

Indiquer la date du paiement, en jour, mois et année.

#### *Références du paiement*

Lorsque vous transférez des fonds à l'OMPI (virements bancaires ou postaux), fournir les informations suivantes à votre banque ou à votre bureau de poste et les inscrire dans le champ "Références du paiement" du formulaire :

- ✓ Nom de l'auteur du paiement et adresse complète;
- ✓ [Code de transaction](#) : indiquer le code relatif à la modification d'une licence (LLC);

- ✓ Numéro d'enregistrement international
- ✓ Marque ou éléments verbaux de la marque (le cas échéant);
- ✓ Nom du titulaire (s'il est différent de celui de l'auteur du paiement).

*jj/mm/aaaa*

Indiquer la date du paiement, en jour, mois et année.

[Fin de la note concernant le dépôt du  
formulaire MM14]